

Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050

Rencontre de préconsultation
École Joseph-François-Perrault
8 octobre 2024

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série de groupes de discussion avec la jeunesse montréalaise. Les objectifs poursuivis étaient :

- recueillir les perceptions globales sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- identifier les forces et les faiblesses perçues;
- identifier les pistes d'amélioration.

D'une durée moyenne d'une heure et demie et à partir d'un guide d'entretien, les groupes de discussion animés par l'OCPM se sont tenus entre le 25 mai et le 9 octobre 2024.

1.2 Synthèse — École Joseph-François-Perrault

Le présent compte-rendu fait état des commentaires recueillis lors d'un groupe de discussion à l'école Joseph-François-Perrault, dans l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le 8 octobre 2024. L'atelier réunissait 12 jeunes de 16 ans provenant des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Le Plateau-Mont-Royal, Rosemont–La Petite-Patrie et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.

Deux groupes de six personnes ont été composés. Chaque groupe était invité à identifier un thème de discussion parmi la liste suivante : mobilité durable, repartage équitable de la rue, lieux de la vie collective, sentiment d'insécurité dans l'espace public, art et culture, ainsi qu'inclusion et gouvernance. Ensuite, chaque groupe était appelé à identifier des enjeux autour des thèmes choisis, puis à formuler des pistes de solutions.

Les groupes ont choisi les thèmes suivants :

- Lieux de la vie collective
- Sentiment d'insécurité dans l'espace public

II. VISION

La vision proposée par le projet de PUM est la suivante : en 2050, Montréal est une ville *verte, juste et résiliente*.

Pour les jeunes, il s'agit d'une vision utopique dont ils peinent à concevoir la mise en œuvre, citant les inégalités entre et à l'intérieur des quartiers ainsi que le pouvoir d'action limité de la Ville.

III. ENJEUX ET PROPOSITIONS

3.1 Lieux de la vie collective

3.1.1 Éclairer davantage les espaces publics durant la nuit

a) Enjeux

- Il n’y a pas suffisamment de lampadaires dans les espaces publics, particulièrement dans les parcs. Qui plus est, certains lampadaires sont brisés. Par conséquent, durant la nuit, il fait trop sombre pour que les jeunes puissent se rencontrer dans l’espace public.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Ajouter des lampadaires dans les espaces publics, notamment dans les parcs. Installer en priorité des lampadaires avec panneaux solaires.
Réparer les lampadaires brisés.

3.1.2 Aménager davantage de lieux de rencontres intérieurs pour les personnes adolescentes

a) Enjeux

- Les lieux de rencontres intérieurs aménagés pour les personnes adolescentes (avec tables de jeu, espaces de travail, etc.) sont rares, surtout en soirée. De surcroît, il n’y a pas de lieux dans lesquels les jeunes peuvent organiser des événements (concerts, activités de loisir, etc.) en soirée.
- Les bibliothèques n’offrent pas suffisamment de locaux pour les travaux de groupe.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Créer des lieux de rencontres intérieurs aménagés pour les personnes adolescentes dans lesquels elles peuvent se rencontrer et organiser des événements en soirée. Par exemple, cela pourrait prendre la forme d’un café autogéré par des jeunes.
- Aménager des locaux pour les travaux de groupe dans les bibliothèques.

3.1.3 Augmenter l’offre d’activités sportives pour les jeunes tant à l’intérieur qu’à l’extérieur

a) Enjeux

- Il n’y a pas suffisamment de centres sportifs publics dans l’arrondissement. En outre, ils sont difficiles à trouver. Cela pousse beaucoup de jeunes, et particulièrement les filles, à cesser de pratiquer des activités sportives.

- Il n’y a pas suffisamment d’activités sportives extérieures organisées pour les jeunes dans l’arrondissement.
- b) Propositions et pistes de réflexion
- Aménager davantage de centres sportifs publics dans l’arrondissement et y proposer des activités sportives pour les filles.
 - Créer une application mobile qui indique où se trouvent les centres sportifs et les activités sportives.
 - Organiser davantage d’activités sportives extérieures pour les jeunes dans l’arrondissement.

3.2 Sentiment d’insécurité dans l’espace public

3.2.1 Améliorer le sentiment de sécurité dans les infrastructures de transport collectif

a) Enjeux

- Il règne un climat d’insécurité dans beaucoup de stations de métro, notamment les stations Berri-UQÀM, Peel et Saint-Michel. Après la tombée de la nuit, les jeunes, et particulièrement les jeunes femmes, ne s’y sentent pas en sécurité en raison de leur insalubrité, leur manque d’éclairage et l’absence de surveillance policière.
- Il règne un climat d’insécurité autour des arrêts d’autobus en raison de leur insalubrité et leur manque d’éclairage. La diminution de la fréquence de passage le soir et la nuit ajoute au sentiment d’insécurité que ressentent les jeunes, et particulièrement les jeunes femmes.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Effectuer un meilleur entretien des stations de métro et des arrêts d’autobus.
- Éclairer davantage les stations de métro et les arrêts d’autobus.
- Assurer une plus grande présence policière dans les stations de métro et autour des arrêts d’autobus.
- Installer davantage de caméras de surveillance dans les stations de métro.
- Augmenter la fréquence de passage des autobus le soir et la nuit.
- Afficher plus clairement les informations (heures, fonctionnement) sur le service « Entre 2 arrêts » de la STM.

3.2.2 Améliorer le sentiment de sécurité dans les parcs

a) Enjeu

- Il règne un climat d’insécurité dans beaucoup de parcs, notamment dans les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, du Sud-

Ouest et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, ainsi que dans la ville liée de Montréal-Est. Après la tombée de la nuit, les jeunes, et particulièrement les jeunes femmes, ne s’y sentent pas en sécurité en raison de leur insalubrité, leur manque d’éclairage et l’absence de surveillance policière.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Effectuer un meilleur entretien des parcs.
- Installer davantage de caméras de surveillance dans les parcs.
- Assurer une plus grande présence policière dans les parcs, particulièrement dans les arrondissements qui connaissent des taux de criminalité plus élevés.